

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
Du Conseil d'Administration du C.C.A.S. de Saint Martin Boulogne

L'An Deux Mille Vingt Cinq, le 3 Avril

Les membres du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale se sont réunis au lieu ordinaire de leurs séances, sous la Présidence de **Monsieur Raphaël JULES**, Maire, en suite de convocation en date du 25 Mars 2025

Nombre de membres		
En exercice	Présents et/ou représentés	Votants
14	11	11

Etaient présents : Tous les membres du conseil d'administration en exercice à l'exception de :

- Mme Betty BOULOGNE
- Mme Stéphanie LACROIX
- Mme Isabelle LEROUX
- M. Francis COQUERELLE, pouvoir à Mme BERNARDINI
- M. Eric MARTIN, pouvoir à Mme MILLE

Mme Anne OYER, Directrice assure le secrétariat de séance

M. le Président, après avoir assisté au débat, quitte la séance afin de ne pas participer au vote ; le pouvoir qui lui est donné pour toute la séance, ne pourra être pris en compte pour le vote du Compte Administratif ; Mme Bernardini, Vice-Présidente, assurera la présidence pendant le vote.

Mme Anne OYER, Directrice assure le secrétariat de séance

DELIBERATION : 10/2025

OBJET : Vote du Compte Administratif 2024 – Budget SAAD

Le Conseil d'Administration, sous la présidence de M. JULES puis de Mme BERNARDINI, délibérant sur le Compte Administratif de l'exercice 2024, dressé après présentation du budget primitif et des décisions modificatives de l'exercice considéré,

1) Lui donne acte de la présentation du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

LIBELLE	FONCTIONNEMENT	
	DEPENSE OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT
Résultats reportés		74 320.57 €
Part affectée à investissement		0.00 €
Opérations de l'exercice	1 022 751.95 €	1 135 510.36 €
Totaux	1 022 751.95 €	1 209 830.93 €
Résultat de clôture		187 078.98 €

2) Arrête les résultats tels qu'indiqués ci-dessus en euros,

Fait et délibéré, le 3 Avril 2025

P° le Président CCAS
Et par délégation, Sylvie BERNARDINI
Vice-Présidente du CCAS